

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI SYNVA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mr BENHAMOU Stephane

RCS / SIRET

3 5 2 | 5 7 3 | 9 8 4 | 0 0 0 2 3

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°30 Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire.	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250KWC.  Projet : couverture photovoltaïque sur ombrières de parking pour une puissance en crête de 428 KWc.

### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toiture de la surface de toiture créée (extension réserves) ainsi qu'en ombrières de parking. Ainsi, toutes les zones créées dans le cadre du projet sont équipées de panneaux solaires photovoltaïques.

La surface couverte par les panneaux photovoltaïques se situera autour de 510 m<sup>2</sup> en toiture et 1777 m<sup>2</sup> en ombrière de parking, avec une puissance crête de l'installation totale autour de 428 kWc.

## **4.2 Objectifs du projet**

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Réduire la facture énergétique du site grâce à l'autoconsommation de l'énergie dite verte produite par les panneaux photovoltaïques.
- Protéger les véhicules stationnés de l'ensoleillement direct et améliorer le confort des salariés.

Il s'agit donc d'un investissement eco-responsable, répondant à une démarche de développement durable, et permettant d'améliorer le confort des salariés.

Le taux d'auto-consommation attendu de l'énergie verte produite est de 100% sur l'année.

Le taux d'auto-production attendu (par rapport aux besoins du site) est de 25% sur l'année.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- 1) Réalisation des plateformes: 3 mois
- 2) Brut de béton : 8 mois
- 3) Second œuvre : 4 mois

Soit un total de 15 mois de travaux

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

95 places de stationnement seront couvertes pour le confort des usagers.

L'énergie produite sur le site sera consommée sur place.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Autorisation d'exploitation commerciale

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de couverture des ombrières	1 777m <sup>2</sup>
Surface de couverture des modules en toiture	510m <sup>2</sup>
Hauteur des ombrières	2.94m de hauteur
Surface totale photovoltaïques	2 287m <sup>2</sup>
Puissance crête	428KWc

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

HYPER U  
Voie Jacques Prévert  
83 460 LES ARCS  
  
CADASTRE :  
Section C1  
Parcelles : 401, 1960, 2626

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 48 ' 93 " 1 Lat. 43 ° 45 ' 07 " 71

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucun zonage d'inventaire. Le zonage d'inventaire le plus proche est une ZNIEFF de type II intitulée « Maure » au Sud-Est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucune zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Arcs dispose d'un plan de Prévention des risques d'inondation (PPRI) lié à la présence de L'Argens - Amont et approuvé le 11/04/2014.  Le site du projet se situe en partie sur une zone inondable pour une crue exceptionnelle. Le projet d'extension, ce trouvant à l'Est du site il ne sera donc pas impacté par le PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucune données des sites et sols pollués (BASOL) ne signale aucun site ou sol pollué à proximité du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est concernée par aucun zonage de protection. Le zonage de protection le plus proche est un site Natura 2000 – Directive Habitats (ZSC) intitulé « Val d'Argens».
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : actuellement le site est connecté au réseau de distribution d'eau communal ainsi qu'au réseau d'assainissement. Des branchements seront réalisés sur ces réseaux pour le besoins du chantier et des futures aménagements.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : les constructions ne comporteront pas de sous-sol et ne seront pas enterrées. Les fondations seront ponctuelles à une profondeur de 80cm.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : le procédé constructif utilisé est issu des filières sèches (charpente, couverture, bardage) avec préfabrication en usine et assemblage sur le site, ce qui réduit les déchets.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : l'altimétrie des plateformes et des voiries restent sensiblement égale aux niveaux actuels.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Actuellement le site est très végétalisé (23.17% du foncier) et peu arboré, seulement 172 arbres ont été répertoriés, 72 arbres plantés lors de la création de l'hyper U sont morts après un sinistre causé par une veine d'eau. Le projet prévoit la plantation de 84 nouveaux arbres, ainsi que la création de places en Evergreen ( 761m <sup>2</sup> ) de nature à accroître la biodiversité sur le site, outre les espèces végétales implantées, ces surfaces irrégulières comprennent des infractuosités qui permettent à l'eau de séjourner temporairement et de créer des microclimats propices au développement de certaines plantes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le site est en dehors des enjeux environnementaux, il se situe déjà dans un secteur urbanisé.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le site est en dehors des enjeux environnementaux, il se situe déjà dans un secteur urbanisé.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune des Arcs dispose d'un plan de Prévention des risques d'inondation (PPRI) lié à la présence de L'Argens - Amont et approuvé le 11/04/2014.  Le site du projet se situe en partie sur une zone inondable pour une crue exceptionnelle. Le projet d'extension, ce trouvant à l'Est du site il ne sera donc pas impacté par le PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : L'ensemble des locaux seront reliés au réseau de collecte des eaux usées raccordé au réseau public.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Peu ou pas d'impact dû au projet : Le site actuel dispose d'entrées et sorties existantes. Le projet prévoit le maintien de celle ci. Les capacités de infrastructure existante (1 305véh/h le vendredi et 1 435veh/h le samedi) permettent d'absorber largement l'augmentation du trafic du site (105 à 115 véh/h le vendredi et le samedi. )
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les installations sont placées dans des locaux isolés, traités sur le plan acoustique, à l'arrière et sur le magasin.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les déchets ménagers dû à l'exploitation sont stockés dans un local dédié où la température est maintenue entre 5 et 15°C, limitant ainsi la décomposition des matières.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'impact dû au projet :</p> <p>Les luminaires sous les ombrières seront pourvus de déflecteurs orientant la lumière vers le bas, une coupure automatique de l'éclairage est prévue entre 22h et 6h.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>pas d'impact dû au projet :</p> <p>L'ensemble des locaux seront reliés au réseau de collecte des eaux usées raccordé au réseau public.</p> <p>Les eaux pluviales seront également collectées, elle passeront par un séparateur à hydrocarbure avant d'être rejetées dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les effluents des laboratoires du magasin seront traités dans un séparateur à graisses, un regard de contrôle sera mis en place entre cet ouvrage et son raccordement au réseau d'eaux usées.</p> <p>Le bac à graisses est équipé d'un dispositif d'alarme de saturation.</p> <p>Les eaux usées sont dissociées des eaux-vannes ; celles-ci se rejoindront dans un collecteur extérieur après le séparateur à graisses traitant les eaux à la sortie de la zone laboratoire.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'impact dû au projet : Le projet se situe en dehors des zones d'enjeux ou d'intérêts
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Impact positif dû au projet: En protégeant les véhicules stationnés sur le parking de l'ensoleillement direct, le projet participe à l'amélioration du confort des salariés. Il participe également à la réduction de la facture énergétique.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'impact du projet est limité au regard de l'état actuel du site :

- les travaux qui seront entrepris sur ce magasin auront pour intention de limiter la consommation d'espace,
- Le site est éloigné de la zone Natura 2000 – Directive Habitats (ZSC) intitulé "Val d'Argens"
- le terrain se trouve sur le territoire déjà urbanisé de la commune.
- Le mode de constructif retenu pour l'opération limite la production de déchets.
- Le projet permet de réduire la facture énergétique du site grâce à l'autoconsommation de l'énergie produite.
- Il contribue par ailleurs à améliorer le confort des usagers du parking.

A ce titre nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

EMPRISE FONCIERE  
EMPRISE PLU  
EMPRISE PPRI  
EMPRISE ZNIEFF  
EMPRISE NATURA 2000  
PLAN EN COUPE OMBRIERE PHOTOVOLTAIQUE PROJET ET EXEMPLE PHOTO.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LES ARCS

le, 29/08/2017

Signature

  
**SCISYNVA**  
Vote Jacques Prévert  
20400 LES ARCS SUR ARGENS  
TEL. 04 94 99 80 70  
SIRET 332 573 984 00023

à ci-dessus